



Sherbrooke le 23 janvier 2012

Objet : Journée internationale des femmes 2012

THÈME : CONCILIER FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

Bonjour à toutes et tous,

En lien avec la journée internationale des femmes, le comité de la condition féminine du conseil central de l'Estrie, vous invite à une soirée où sera servi vin, fromage et petites bouchées. Cette soirée sera agrémentée d'une animation sur la conciliation famille-travail-études.

« Les difficultés de concilier famille-travail-études et le stress qui en découle ont des conséquences importantes sur le plan de la santé physique et mentale. Il y a aussi des impacts majeurs pour les entreprises. Ne pas mettre en place des mesures de conciliation famille-travail-études (CFTÉ) coûte très cher. L'objectif de ces mesures est d'assouplir ou d'aplanir certaines contraintes du monde du travail en vue d'une gestion plus équilibrée du temps. Au Québec, certains milieux de travail ont commencé à implanter des pratiques en ce sens, mais il reste beaucoup de chemin à faire... »

- Date :** Le 1^{er} mars 2012
Lieu : Au Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie
180 côte de l'Acadie, Sherbrooke
Salle 03
Heure : 17 h 30
Coût : Gratuit pour les membres CSN et 10 \$ pour les non-membres

Cette année, l'inscription à l'avance est **obligatoire** afin de faciliter le bon déroulement de cette soirée. Prière de réserver votre place avant le 24 février 2012 auprès de madame Karine Normandin au 819 563-6515 ou par courriel à : edith.hamel@csn.qc.ca

Nous espérons vous recevoir en grand nombre,

Votre comité de condition féminine du Conseil central de l'Estrie.

**Nathalie Flageolle
Michelle Beaudin**

**Mélissa Gaouette
Edith Hamel**

N. B. note pour le droit d'auteur au verso



NOTE TRÈS IMPORTANTE DROIT D'AUTEUR 2012 :

Selon le choix, cette année, de l'illustratrice par le Collectif 8 mars 2012, les clauses spécifiques de l'entente entre Huguette Latulippe / Promotion inc. et l'illustratrice Julie Rocheleau sont les suivantes :

Description du projet :

Journée internationale des femmes 8 mars 2012

Slogan : Le FÉMINISME ? Plus actuel que jamais !

Sous réserve de l'entente signée entre Huguette Latulippe / Promotion inc. et l'illustratrice, Julie Rocheleau conserve la propriété entière et exclusive de tous ses droits d'auteur sur son illustration, sur les supports et sur les œuvres objets sur lesquels son illustration a été utilisée : affiches, dépliants, autocollants, épinglettes, bannières et autres outils promotionnels à venir.

Sont aussi inclus dans cette entente, la promotion de la Journée internationale des Femmes 2012 sur le Web et les encarts dans les médias écrits, notamment Le Devoir, l'Étincelle, etc. dans la période du 8 mars 2012. Toute correction, transformation ou adaptation de l'illustration, complète ou en partie, et de ces œuvres objets, sont interdites en l'absence du consentement préalable et écrit par Huguette Latulippe / Promotion inc.

Durée de l'utilisation : 15 janvier 2012 au 15 décembre 2012.

Principal territoire : Le Québec

Dans tous les cas d'utilisation de l'illustration, complète ou en partie, l'utilisateur s'engage à écrire la mention suivante :

Le Collectif 8 mars, Huguette Latulippe/Promotion inc.

Illustration : Julie Rocheleau

Aussi, l'utilisateur s'engage à remettre à Huguette Latulippe / Promotion inc. un PDF ou deux exemplaires de la forme imprimée du produit final.

Tel que fourni sur ce CD, l'illustration, l'affiche, l'autocollant, et l'épinglette sont sous réserve de l'entente signée entre Huguette Latulippe / Promotion inc. et Julie Rocheleau.

Cette entente ne peut en aucun cas être transférée ou cédée sans l'autorisation préalable et écrite de Huguette Latulippe / Promotion inc.

Toute autre utilisation devra faire l'objet d'une nouvelle entente préalable et autorisée avec Huguette Latulippe / Promotion inc.

Merci de votre habituelle grande collaboration en vous assurant que les clauses de cette entente soient bien respectées.

Pour toutes questions :

Huguette Latulippe / Promotion inc.

latulippe.promo@videotron.ca

